

Normalisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Le Luxembourg accentue sa participation à l'international

L'utilisation de normes est généralement reconnue d'utilité publique dans la plupart des secteurs. Les normes facilitent les échanges et garantissent des caractéristiques fondamentales comme l'interopérabilité, la qualité et la maîtrise des risques. Cependant, malgré cette reconnaissance, les avantages liés à la participation au processus d'élaboration d'une norme, ou processus de normalisation, sont encore trop souvent sous-estimés. Sans prétendre à l'exhaustivité, en termes de valeur ajoutée liée à cette implication, il y a lieu de citer en premier lieu l'anticipation des futurs règlements et bonnes pratiques. La diffusion des innovations, au travers de la participation active à l'élaboration des normes, est un autre de ces avantages. La normalisation est ainsi une activité qui trouve particulièrement bien sa place dans une économie de la connaissance, telle que prônée par la stratégie «Europe 2020»¹, placée sous le signe de la croissance intelligente, durable et inclusive.

■ Le comité technique de normalisation «ISO/CEI JTC1 – Technologies de l'information»

Le comité ISO/CEI JTC1, pour «Joint Technical Committee 1», est le principal environnement de développement de normes internationales portant sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Sa mission se définit comme étant le développement, le maintien, la promotion et la facilitation des standards TIC requis

18 sous-comités et 5 groupes de travail sont actifs au sein du comité ISO/CEI JTC1. Le Grand-Duché de Luxembourg est actuellement présent dans 6 sous-comités et 1 groupe de travail, mis en évidence ci-dessous:

JTC1/SC 2	Jeux de caractères codés
JTC1/SC 6	Téléinformatique
JTC1/SC 7	Ingénierie du logiciel et des systèmes
JTC1/SC 17	Identification des cartes et des personnes
JTC1/SC 22	Langages de programmation, leur environnement et interfaces des logiciels de systèmes
JTC1/SC 23	Supports enregistrés numériquement pour échange et stockage d'information
JTC1/SC 24	Infographie, traitement de l'image et représentation des données environnementales
JTC1/SC 25	Interconnexion des appareils de traitement de l'information
JTC1/SC 27	Techniques de sécurité des technologies de l'information
JTC1/SC 28	Equipements de bureau
JTC1/SC 29	Codage du son, de l'image, de l'information multimédia et hypermédia
JTC1/SC 31	Techniques d'identification et de captage automatiques des données
JTC1/SC 32	Gestion et échange de données
JTC1/SC 34	Description des documents et langages de traitement
JTC1/SC 35	Interfaces utilisateur
JTC1/SC 36	Technologies pour l'éducation, la formation et l'apprentissage
JTC1/SC 37	Biométrie
JTC1/SC 38	Plate-formes et services d'applications distribuées
JTC 1/SWG 1	Accessibilité (SWG-A)
JTC 1/SWG 2	SWG – Directives
JTC 1/SWG 3	Planification
JTC 1/WG 6	Direction d'entreprise des TI
JTC 1/WG 7	Modèle de réseaux

En octobre 2010, l'Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services (ILNAS), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques du Luxembourg (STATEC), la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce ont fondé le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) appelé «Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance».

Ce GIE a pour objet la promotion, la sensibilisation, la formation et le suivi dans le domaine de la normalisation, ainsi que la recherche appliquée dans le but de soutenir la compétitivité des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg.

¹ <http://ec.europa.eu/europe2020>

par le marché, en lien avec les évolutions de ce dernier et les exigences des utilisateurs. Concrètement, ISO/CEI JTC1 examine aujourd'hui les points suivants:

- Conception et développement de systèmes et d'outils informatiques
- Performance et qualité des produits et systèmes informatiques
- Sécurité des systèmes d'information
- Portabilité des programmes informatiques
- Interopérabilité des produits et systèmes informatiques
- Unification des outils et environnements
- Vocabulaire harmonisé pour les TIC
- Convivialité et ergonomie des interfaces utilisateurs

Il est à noter que l'étude et l'approbation des standards ISO/CEI JTC1 se fait par un nombre important d'instituts nationaux. En effet, 35 pays participants et 53 pays observateurs sont représentés au sein de ce comité. Le Luxembourg est membre participant (membre (P)) du comité ISO/CEI JTC1 depuis février 2009. En effet, le besoin de suivi et de participation à la normalisation des TIC est déterminant, en raison des enjeux économiques et financiers majeurs que l'on connaît. La forte interdépendance entre les normes et le marché de ce secteur met également ce point en évidence. ISO/CEI JTC1 reste

aujourd'hui le comité technique ISO le plus représenté au Luxembourg en nombre d'experts participant aux travaux: 27 experts luxembourgeois sont actuellement inscrits à ISO/CEI JTC1 et/ou à ses sous-comités.

■ La participation du Grand-Duché de Luxembourg à la normalisation des TIC

Les technologies de l'information et de la communication figurent parmi les pistes de diversification majeures poursuivies par le Gouvernement. Ainsi, l'encadrement efficace de ce secteur, via un contexte normatif approprié et en concordance avec les besoins des acteurs concernés, revêt une importance particulière pour le Grand-Duché de Luxembourg. L'ILNAS, à travers sa stratégie normative sectorielle dans le domaine des TIC, peut ainsi contribuer à dynamiser et diversifier le tissu économique national en proposant aux acteurs concernés des normes propices à leur développement au Luxembourg.

Le travail nécessaire pour suivre les évolutions du comité ISO/CEI JTC1 et de ses sous-comités est de taille, principalement en raison du nombre de normes publiées ou en cours de développement. L'ILNAS (Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation, de la Sécurité et qualité des produits et services), qui est l'organisme luxembourgeois de normalisation, a donc établi un système adapté, afin de garantir un suivi efficace de cette activité. La pre-

mière démarche fut la création des **comités d'étude nationaux** de normalisation. Un comité d'étude national correspond à un comité miroir au niveau national d'un comité (ou sous-comité) technique international. Il est créé dès lors qu'un comité technique est suivi par au moins deux experts luxembourgeois provenant de deux acteurs économiques distincts. Par exemple, le comité technique ISO/CEI JTC1/SC27, traitant des techniques de sécurité des technologies de l'information, était suivi début 2011 par 11 experts issus de 9 entités économiques différentes au Grand-Duché de Luxembourg, constituant un comité d'étude national. Il possède donc son comité d'étude national. Au sein des comités d'étude nationaux, les normes sont élaborées, analysées et commentées dans le cadre d'un processus ouvert, qui permet à tous les acteurs concernés de transmettre leur position. A ce titre, l'ILNAS permet aujourd'hui l'inscription gratuite à toute personne manifestant la volonté de participer aux travaux de normalisation et répondant aux critères de sélection *ad hoc*².

Dans le même temps, afin d'assurer un niveau d'information pertinent, et ce de manière efficace, avec les comités d'étude nationaux, une plate-forme d'échange a été établie sous le nom de **Forum national ISO/CEI JTC1**. Cette dernière prend la forme de réunions régulières organisées par l'ILNAS, en charge de la présidence du comité ISO/CEI JTC1, avec les présidents des sous-comités miroirs nationaux de l'ISO/CEI JTC1. L'objectif de cet échange est double: d'une part informer les comités nationaux des avancées et décisions prises par l'ISO au niveau ISO/CEI JTC1, et d'autre part, pour l'ILNAS de rester à l'écoute du marché national et de son évolution. En complément du «Forum national ISO/CEI JTC1», qui cible les experts participant à la normalisation, l'ILNAS envisage d'organiser chaque année la **Journée nationale ISO/CEI JTC1**. Ce rendez-vous annuel aura pour vocation de renseigner l'ensemble du marché national sur l'évolution de la normalisation des TIC et aura lieu cette année le 14 octobre, dans le cadre de la Journée mondiale de la normalisation. La thématique sera «Normalisation et *cloud computing*», en raison de l'intérêt des profes-

Quelques chiffres clefs du comité ISO/CEI JTC1:

Date de création: 1987

Nombre de pays participants: 35

Nombre de pays observateurs: 53

Nombre de sous-comités actifs: 18

Nombre de normes ISO publiées sous la responsabilité directe du comité ISO/CEI JTC1: 346

Nombre de normes ISO publiées au sein du comité ISO/CEI JTC1 et de ses sous-comités: 2.345

Nombre de normes et projets en cours: 681

Le secrétariat est actuellement assuré par l'American National Standards Institute et la présidente du comité est Ms Karen Higginbottom (USA) jusqu'à fin 2011.

Site Internet officiel du comité ISO/CEI JTC1: http://www.iso.org/iso/fr/jtc1_home

² <http://www.ilnas.public.lu/fr/normalisation/participation-aux-travaux-de-normalisation/index.html>

sionnels pour ce nouveau marché porteur, ainsi que du dynamisme du comité technique de normalisation ISO/CEI JTC1/SC38, qui abrite un groupe d'étude sur le sujet.

Enfin, le dernier outil mis en place pour supporter les travaux de normalisation correspond aux chapitres nationaux ISO/CEI JTC1. **Un chapitre national ISO/CEI JTC1** a pour but de mettre en relation un comité national ou un expert ISO/CEI JTC1 avec les représentants intéressés d'un secteur économique du Grand-Duché de Luxembourg.

Cette collaboration se déroule dans le cadre du développement d'une ou plusieurs normes internationales, mené par le comité national ou l'expert en question. Un premier chapitre a déjà été mis en œuvre en 2009-2010, concernant le comité d'étude national ISO/CEI JTC1/SC27, dans le cadre du développement de la norme ISO/CEI 27015, dont l'un des deux éditeurs est un expert luxembourgeois. Cette norme a pour thème la mise en place de systèmes de management de la sécurité de l'information pour des services financiers ou

d'assurance. D'autres chapitres peuvent être ouverts en fonction du besoin, l'objectif étant que le marché national et l'ILNAS puissent encadrer l'expert et/ou le comité d'étude concerné. C'est notamment via ce type de collaboration que l'on entend clairement démontrer le principe directeur de la stratégie normative luxembourgeoise: «Celui qui fait la norme fait le marché!»

Pour de plus amples informations:

ILNAS – Institut Luxembourgeois de la Normalisation, de l'Accréditation,
de la Sécurité et qualité des produits et services

Agence pour la Normalisation et l'Economie de la Connaissance

Nicolas Mayer – chargé de mission – Normalisation des Technologies de l'Information

Tél.: (+352) 46 97 46 71 – Fax: (+352) 46 97 46 39 – E-mail: nicolas.mayer@ilnas.etat.lu

Site Internet: www.ilnas.public.lu

Enquête de conjoncture dans le secteur du commerce et des services

Prudence et incertitude toujours de mise

L'enquête de conjoncture menée par le Statec et la Chambre de Commerce dans le secteur du commerce et des services est réalisée par voie électronique auprès d'un échantillon représentatif de 376 entreprises (147 entreprises du secteur du commerce et 229 entreprises du secteur des services). Le taux de réponse de l'enquête relative au 1^{er} trimestre 2010 a été de 45,5 %.

Cette enquête, menée auprès de chefs d'entreprise, vise à collecter leur opinion sur l'évolution trimestrielle de leur environnement économique ainsi que de leur chiffre d'affaires. Les résultats, reproduits à travers les graphiques ci-dessous, enregistrent, pour chaque trimestre, les soldes entre les réponses positives et négatives des entreprises (balances, c'est-à-dire la différence entre les réponses «en hausse» et les réponses «en baisse»). Deux types de «balances» sont repris dans les graphiques, l'un en

lien avec l'évolution de l'indicateur d'activité au cours du trimestre en cours par rapport au trimestre précédent (balance de résultat trimestriel), l'autre en rapport avec les anticipations pour le prochain trimestre (balance d'anticipations trimestrielles).

■ Secteur du commerce

La *balance de résultat trimestriel*, représentant la perception de l'**environnement économique** par les entrepreneurs du secteur du commerce, a montré une relative stabilité entre le 2^e trimestre 2009 et le 2^e trimestre 2010, et ce alors que la tempête de la crise économique traversée par l'économie mondiale a été à son paroxysme précisément au cours des 3 premiers trimestres de l'année 2009. De surcroît, il est à noter une hausse à la fois sensible et régulière de la balance des résultats à partir du 3^e trimestre 2010 et jusqu'au 1^{er} trimestre 2011. Cette tendance est signi-

ficative au regard de deux éléments au moins: le premier a trait à une relative volatilité de la balance afférente depuis les débuts de l'enquête de conjoncture et le second consiste à souligner que, autant l'indicateur semblait indiquer entre le début de 2007 et le début de 2009 un relatif pessimisme de la part des entrepreneurs participant à l'enquête (balance négative), autant l'indicateur paraît avoir adopté des valeurs favorables de manière assez durable. Il n'est pas impossible que les chefs d'entreprise expriment à travers cette évolution une confiance dans l'environnement économique et des affaires au niveau national qui se raffermirait.

La prise en compte, pour cette même dimension de l'environnement économique, de la *balance d'anticipations trimestrielles* dans le secteur du commerce permet de mettre en évidence une hausse de cette balance jusqu'au 2^e trimestre 2010, passant de valeurs fortement négatives